

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 OCTOBRE 2008

Délibération n° 40

Date de la convocation :
03/10/08

Nombre de Conseillers :
15

Présents :
14

Votants :
14

Le **quatorze octobre deux mil huit** à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, JAMET, BENOIT, ANGOULVENT, CABANILLAS, QUINET

Messieurs : MURET, LECOQ, SECQ, CHABRILLAT, COCHIN, GALERNE,
MASSY

Etaient absents excusés :

Monsieur MAZUBERT, pouvoir donné à Monsieur LANGLOIS

Monsieur MASSY a été élu secrétaire de séance.

CIMETIERE COMMUNAL

La Commission Cimetière s'est réunie le 8 octobre. Cette réunion a eu pour but de définir la durée des concessions et les tarifs qui sont proposés au vote du Conseil Municipal. Le règlement du Cimetière sera proposé par la Commission lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE que pour une concession de case dans le columbarium la durée est de 30 ans

FIXE le prix de cette concession à 860 euros en intra muros et à 1 720 euros en extra muros

Monsieur le Maire et Monsieur LECOQ précisent les termes intra muros (habitants de Jumeauville et leurs proches ainsi que ceux qui ont déjà une concession mais qui n'habitent plus sur Jumeauville), extra muros (toutes personnes décédant sur la commune mais n'y habitant pas)

DECIDE que pour une concession de caverne la durée est soit de 30 ans soit de 50 ans

FIXE le prix de cette concession pour 30 ans à 100 euros en intra muros et à 200 euros en extra muros

FIXE le prix de cette concession pour 50 ans à 175 euros en intra muros et à 350 euros en extra muros

DECIDE que pour une concession de caveau la durée est soit de 30 ans soit de 50 ans

FIXE le prix de cette concession pour 30 ans à 200 euros en intra muros et à 400 euros en extra muros

FIXE le prix de cette concession pour 50 ans à 350 euros en intra muros et à 700 euros en extra muros

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,
Jumeauville, le 20 Octobre 2008,
Le Maire,
Jean-Claude LANGLOIS